



## **Trousse de communication à l'intention des compagnies membres d'Assuris**

---

Les consommateurs et les assurés d'aujourd'hui veulent avoir la certitude que leurs placements et leurs polices d'assurance vie et santé sont protégés en cas d'imprévu.

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Toute compagnie d'assurance vie et santé autorisée à pratiquer des opérations d'assurance vie et santé au Canada est tenue, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, de devenir membre d'Assuris en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances du Canada*. Les sociétés de secours mutuel et les entreprises de services médicaux prépayés peuvent choisir de devenir membre d'Assuris.

En tant que compagnie d'assurance vie et santé membre d'Assuris (compagnie membre), Assuris vous invite à faire connaître à votre clientèle potentielle et aux assurés la protection et le filet de sécurité qu'Assuris leur offre.

Les avantages d'être une compagnie membre d'Assuris

- Sensibiliser les assurés et les conseillers financiers au sujet du filet de sécurité fourni par Assuris dans l'éventualité peu probable où une compagnie membre ferait faillite.
- Contribuer à la solidité du secteur canadien de l'assurance vie et santé.
- Démontrer l'engagement du secteur en faveur du bien-être financier de toute la population canadienne.

Assuris a créé cette trousse de communication pour vous aider à diffuser des renseignements cohérents et exacts au sujet d'Assuris. Veuillez utiliser les ressources et les outils suivants dans vos canaux de communication, y compris dans votre réseau de distribution.

1. La communication avec les consommateurs et les assurés
  - Insigne de membre Assuris
  - Description d'Assuris
  - Dépliant explicatif d'Assuris
2. Communication avec les conseillers financiers
  - Module de formation continue (FC)
  - Contenu de la boîte à outils du conseiller financier :
    - Fiches d'information sur les produits (assurance vie, assurance santé, épargne et placements)
    - « Napperon » sur la protection offerte par Assuris
    - Accès à d'autres ressources marketing
  - Dépliant explicatif d'Assuris

### **1. La communication avec les consommateurs et les assurés**

Nous vous invitons à mettre de l'avant le fait que vous êtes membre d'Assuris sur votre site Web, dans vos dépliants, dans vos énoncés et dans tous les autres canaux de communication destinés aux consommateurs. Pour fournir des renseignements détaillés sur Assuris et sa protection, n'hésitez pas à inclure un lien vers le site Web d'Assuris (assuris.ca).

### *Insigne de membre Assuris*

L'insigne de membre Assuris a été conçu, en collaboration avec nos compagnies membres, pour promouvoir la force collective de l'industrie canadienne de l'assurance vie et pour faire connaître le filet de sécurité fourni par Assuris dans l'éventualité peu probable où une compagnie membre ferait faillite.



Nous vous invitons à afficher le fait que vous êtes une compagnie membre d'Assuris sur votre site Web, dans vos dépliants, dans vos énoncés et dans d'autre matériel destiné aux consommateurs. L'annexe indique comment télécharger l'insigne.

### *Description d'Assuris*

Pour que les renseignements sur la protection qu'offre Assuris aux assurés soient cohérents et exacts, veuillez vous servir du texte standard suivant :

[Dénomination sociale officielle de la compagnie membre] est membre d'Assuris. Assuris est la société sans but lucratif chargée de protéger les assurés canadiens dans l'éventualité peu probable d'une faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Des renseignements détaillés sur la protection qu'offre Assuris sont présentés à l'adresse suivante :

[www.assuris.ca/fr/](http://www.assuris.ca/fr/).

**Nota :** Les compagnies membres ne doivent faire aucune déclaration écrite ou orale, explicitement ou implicitement, au sujet d'Assuris et de sa protection, à moins d'avoir obtenu au préalable l'autorisation d'Assuris. Demandez de l'aide par courriel en écrivant à l'adresse [info@assuris.ca](mailto:info@assuris.ca).

### *Dépliant explicatif d'Assuris*

Le dépliant explicatif d'Assuris est disponible en téléchargement et en version imprimée, en anglais et en français. Les compagnies membres, les conseillers financiers et les réseaux de distribution sont invités à afficher des copies imprimées au bénéfice des assurés ou à leur remettre des copies numériques.

L'annexe indique comment télécharger ou commander des exemplaires imprimés du dépliant.

**Protection offerte aux assurés**

Assuris est la société indépendante à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé. Si vous êtes citoyen ou résident canadien et que vous avez souscrit une police auprès d'une compagnie d'assurance vie et santé membre, vous êtes automatiquement protégé par Assuris.

La protection d'Assuris s'applique séparément à toutes les polices individuelles et collectives :

Assurances

- ✓ Vie
- ✓ Frais médicaux
- ✓ Maladies graves
- ✓ Invalidité
- ✓ Soins de longue durée
- ✓ Rente en capitalisation
- ✓ Rente en service
- ✓ Fonds distincts
- ✓ Instruments de placement enregistré – REER / FERR / CELI

Les niveaux de protection par garantie sont les suivants :

Garanties	Protection d'Assuris
Capital décès	1 000 000 \$
Frais médicaux	250 000 \$
Revenu mensuel	5 000 \$ / mois
Investissements / Épargne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur de rachat</li> <li>• Valeur capitalisée</li> <li>• Garantie sur les fonds distincts</li> </ul>	100 000 \$

ou 90 %, si cette somme est supérieure

**Compagnies membres**

Toute compagnie d'assurance vie et santé autorisée à pratiquer des opérations d'assurance au Canada est tenue, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, de devenir membre d'Assuris en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances du Canada. Les sociétés de secours mutuel et les entreprises de services médicaux prépayés peuvent choisir de devenir membre d'Assuris. Les compagnies membres ne peuvent pas mettre fin à leur adhésion tant qu'elles exercent des activités commerciales actives au Canada.

La liste complète des compagnies membres est disponible sur notre site Web.

**Vous êtes protégé**

Les assurés canadiens peuvent avoir l'esprit tranquille car Assuris est présente tout au long du processus judiciaire pour représenter leurs intérêts.

Dans le cas peu probable où une compagnie membre fait faillite, le tribunal déclarera la compagnie insolvable et nommera un liquidateur. En tant qu'assuré, vos droits sont hautement protégés par le tribunal. En règle générale, le liquidateur nommé par le tribunal reprendra les activités de la compagnie en faillite et cherchera à transférer les polices à une compagnie stable où les prestations des assurés continueront d'être honorées jusqu'aux niveaux de protection d'Assuris.

**Protection des assurés Canadiens – Assuris est là pour vous**

**À propos d'Assuris**

Fondée en 1990, Assuris, avec le soutien de l'industrie, veille au bien-être financier des Canadiens. Les assurés peuvent se sentir en sécurité en sachant que le Canada a un secteur des services financiers solide et bien réglementé.

Assuris est désignée par le ministère fédéral des Finances en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance du Canada. Assuris est reconnue par l'Autorité des marchés financiers comme l'organisme d'indemnisation dont les membres sont des assureurs de personnes à charte du Québec. Assuris travaille en partenariat avec les autorités de contrôle fédérales, provinciales, et territoriales.

En tant que société financée par l'industrie, Assuris dispose de la capacité financière nécessaire pour faire face à toute faillite.

Si vous avez une assurance vie et santé auprès d'une compagnie membre, vous avez déjà la protection d'Assuris!

Pour en savoir plus sur Assuris et sa protection, visitez <https://assuris.ca/fr>.

Assuris  
250, rue Yonge  
Bureau 3310, C. P. 23  
Toronto (Ontario) M5B 2L7  
Courriel : [info@assuris.ca](mailto:info@assuris.ca)

Cette brochure ne constitue pas une description complète d'Assuris et de sa protection.

**Protection de votre assurance vie et santé**

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie et santé.

**Nota :** Veuillez retirer ou supprimer les dépliants publiés auparavant, car les niveaux de protection ont changé.

## 2. Communication avec les conseillers financiers

Les ressources et les outils suivants ont été mis au point pour aider les conseillers financiers à rassurer les consommateurs afin qu'ils soient à l'aise de prendre de meilleures décisions pour eux-mêmes, leur famille et leur entreprise tout au long de leur vie. N'hésitez pas à les diffuser dans votre réseau de distribution.

### *Module de formation continue (FC)*

Le présent module de formation continue (FC) a été mis au point pour aider les conseillers financiers à acquérir les connaissances nécessaires afin qu'ils soient en mesure de rassurer les assurés, tant au moment de la souscription de la police qu'en période d'incertitude.

Connaissez-vous la protection qu'Assuris offre à votre clientèle?

En cas de faillite d'une compagnie d'assurance vie et santé, les conseillers financiers doivent être en mesure de rassurer leur clientèle. Le présent module de formation continue (FC) donne aux conseillers financiers les connaissances nécessaires pour rassurer leurs clients, tant au moment de la souscription de la police qu'en période d'incertitude. Les conseillers financiers qui réussissent le cours obtiennent **1 unité de formation continue!**

Les conseillers financiers qui réussissent la formation en ligne seront en mesure de faire ce qui suit :

- Comprendre la protection qu'Assuris offre aux assurés canadiens.
- Comprendre la façon dont la protection s'applique aux prestations d'assurance vie et santé.
- Expliquer aux assurés, en termes simples, comment Assuris protège leurs garanties.
- Calculer la protection offerte par Assuris pour différents produits.
- Fournir aux assurés des sources d'information pertinentes, et savoir à qui s'adresser pour obtenir des renseignements complémentaires, au besoin.

Les conseillers financiers qui suivent ce cours obtiendront un crédit de formation continue. Voir l'annexe à la page 5 pour savoir comment accéder à ce cours.

### ***Boîte à outils du conseiller financier***

Notre boîte à outils du conseiller financier est une page Web qui renferme des outils et des ressources dont les conseillers financiers peuvent se servir pour parler d'Assuris à leur clientèle :

- Fiches « L'assurance est synonyme de sécurité » sur l'assurance vie, l'assurance santé et les produits d'épargne et de placements garantis par l'assurance;
- Représentation graphique « L'assurance est synonyme de sécurité » sur la protection offerte par Assuris à ajouter à des présentations ou à d'autres documents de vente;
- « Napperon » d'une page sur la protection offerte par Assuris qui peut être remis à la clientèle et utilisé comme document de référence;
- Représentations graphiques et messages approuvés destinés aux médias sociaux;
- Raccourcis vers des pages Web, y compris les codes incorporés vers des vidéos et d'autres liens utiles.

Voir l'annexe pour savoir comment accéder à ce cours.

## Annexe : Matériel à télécharger

---

Outil et ressources	Lien de téléchargement
Dépliant (version anglaise)	<a href="https://assuris.ca/about-us/brochures/">https://assuris.ca/about-us/brochures/</a>
Dépliant (version française)	<a href="https://assuris.ca/fr/a-propos-dassuris/depliant-explicatif/">https://assuris.ca/fr/a-propos-dassuris/depliant-explicatif/</a>
Insigne (version anglaise)	<a href="https://assuris.ca/wp-content/uploads/2023/05/Assuris-Member-Badge_EN.jpg">https://assuris.ca/wp-content/uploads/2023/05/Assuris-Member-Badge_EN.jpg</a>
Insigne (version française)	<a href="https://assuris.ca/wp-content/uploads/2023/05/Assuris-Member-Badge_FR.jpg">https://assuris.ca/wp-content/uploads/2023/05/Assuris-Member-Badge_FR.jpg</a>
Formation continue (version anglaise)	<a href="https://assuris.ca/i-am-a-financial-advisor/continuing-education-accreditation/">https://assuris.ca/i-am-a-financial-advisor/continuing-education-accreditation/</a>
Formation continue (version française)	<a href="https://assuris.ca/fr/je-suis-un-conseiller-financier/unites-de-formation-continue/">https://assuris.ca/fr/je-suis-un-conseiller-financier/unites-de-formation-continue/</a>
Boîte à outils du conseiller financier (version anglaise)	<a href="https://assuris.ca/i-am-a-financial-advisor/financial-advisor-toolkit/">https://assuris.ca/i-am-a-financial-advisor/financial-advisor-toolkit/</a>
Boîte à outils du conseiller financier (version française)	<a href="https://assuris.ca/fr/je-suis-un-conseiller-financier/financial-advisor-toolkit/">https://assuris.ca/fr/je-suis-un-conseiller-financier/financial-advisor-toolkit/</a>